

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

MULTI-ACCUEIL AUX BABELUTTES

125 RUE DU LONG POT
59800 LILLE

SIREN : 339.974.834

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR69339974834

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Détails des comptes	9
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	12
Compte de résultat détaillé	14
Annexe	17
Préambule	18
Principes et méthodes comptables	19
Postes du bilan et du compte de résultat	23
Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance	29
Informations relatives à l'effectif	30

Bilan actif

Postes	Bilan déprécié	31/12/2025	31/12/2024
IMMOBILISATIONS INCORPORÉES			
Frais d'établissement (I)			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usage			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Immobilisations incorporées en cours, avances et acomptes			
Terminés			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillage industriels			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (M)	36 783	31 870	48 123
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours (travaux et services)			
Produits intermédiaires et fins			
Marchandises			
Avances et acomptes sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 348	5 348	5 055
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	93 582	93 582	92 004
Charges constatées d'avance	813	813	15 069
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Instrument financiers à terme et fonds communs			
Disponibilités	82 977	82 977	73 758
TOTAL ACTIF CIRCULANT (M)	182 720	182 720	182 884
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	219 503	31 870	237 838

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	36 380	31 870	4 510	3 519
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	388		388	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	36 783	31 870	4 913	3 534
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 349		5 349	5 025
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	93 582		93 582	92 004
Charges constatées d'avance	813		813	12 099
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	82 977		82 977	73 726
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	182 720		182 720	182 854
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	219 503	31 870	187 633	186 387

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	74 455	74 455
Fonds propres statutaires	74 455	74 455
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	49 000	49 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	49 000	49 000
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 032	-2 478
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 261	-8 553
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	104 163	112 424
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 076	1 302
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	106 239	113 726
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 392	17 598
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	67 003	54 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		176
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	81 394	72 662
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	187 633	186 387

Bilan passif

Compte de résultat

2025		2024	2023
TOTAL PASSIF (II + III + IV + V)		187 833	186 387
Écart de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DETTES (IV)		81 394	72 682
Autres dettes			178
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales		67 003	54 887
Dettes issues de legs ou de dons			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Instruments financiers à terme		14 392	17 598
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts obligataires et assimilés			
TOTAL PROVISIONS (III)			
Provisions pour charges			
Provisions pour risques			
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)			
Fonds dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Provisions réglementées			
Subventions d'investissement		5 078	1 302
Fonds propres consolidés		104 183	112 424
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)			
Report à nouveau		- 11 032	- 2 478
Autres réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		48 000	48 000
Écart de réévaluation			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres avec droit de rachat			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres sans droit de rachat			
FONDS PROPRES			
Postes			

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 050	878
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	260 066	271 517
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	151 530	123 419
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	55	17 510
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	45	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	412 746	413 329
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	48 039	56 971
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	5 401	4 690
Salaires	285 067	275 210
Cotisations sociales	82 068	87 860
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 532	2 008
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	143	105
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	422 251	426 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 506	-13 516
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 397	1 715
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	1 397	1 715
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 397	1 715
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-8 109	-11 801
Produits exceptionnels (V)		3 582
Charges exceptionnelles (VI)	152	334
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-152	3 247
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I) (I + III + V)	414 143	418 625
TOTAL DES CHARGES (II) (II + IV + VI + VII + VIII)	422 404	427 179
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-8 261	-8 553
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Autres charges	143	102
Rapports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Dotations aux provisions		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Coûtisations sociales	87 880	87 880
Salaires	286 087	272 210
Impôts, taxes, et versements assimilés	5 401	4 890
Aides financières		
Autres achats et charges externes	48 039	56 971
Variation de stocks		
Achats de marchandises		
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Produits des immobilisations financières cédées		
Différences positives de change		
Rapports sur dépréciations et provisions		
Autres intérêts et produits assimilés		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
De participations		
PRODUITS FINANCIERS		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II)	-8 508	-13 818
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	422 251	428 844
Autres charges	143	102
Rapports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Dotations aux provisions		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Coûtisations sociales	87 880	87 880
Salaires	286 087	272 210
Impôts, taxes, et versements assimilés	5 401	4 890
Aides financières		
Autres achats et charges externes	48 039	56 971
Variation de stocks		
Achats de marchandises		
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Produits des immobilisations financières cédées		
Différences négatives de change		
Intérêts et charges assimilés		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
PRODUITS FINANCIERS		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 109	-11 801
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)	414 143	418 625

Bilan actif détaillé

Détails des comptes

Postes	Fin 31/12/2025	Fin 31/12/2024	Amort. & dépréc.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES					
Frais d'établissement (1)					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, immobilités incorporelles en cours, avances et					
IMMOBILISATIONS CORPORALES					
Terminés					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage industriels					
21244100 - MATERIEL PÉDALE 2011					
21230000 - MAT. BUREAU ET INFORMATIQUE					
21240000 - MOBILIER					
21241100 - CUISINE AGT-ELECTROMENAGER					
21241400 - AMENAGEMENT SALLE ACTIVITE 90					
21241500 - AMENAGEMENT SALLE ACTIVITE 00					
21241600 - AMENAGEMENT CHAMBRE					
21241700 - MODERNISATION SALLE ACTIVITE					
21241800 - EQUIPT. MATERIEL MOTORISE LBR					
21241900 - ELECTROMENAGER SUB 220V					
21242000 - ELECTROMENAGER SUB 2015 INVT 14					
21242100 - AMENAGEMENT CHAMBRE SANS SUB					
21242200 - ELECTROMENAGER INVT 2015 SUB					
21242300 - PETIT ELECTROMENAGER SUB 2015					
21250000 - SUB 3021 ESPACE SNOZZEN					
21250000 - INVESTISSEMENT 2022					
28124400 - AMORT. MAT. SCOL. EDUC. LOIP					
28123000 - AMORT. MAT. BUS ET INFORM.					
28124300 - AMORT. ELECTRO. MENAGER					
28124200 - AMORT. AMENAGEMENT SALLE ACTIVITE					
28124800 - AMORT. AMENAGEMENT CHAMBRE					
28124700 - AMORT. MODERNISATION SALLE ACTI					
28124900 - AMORT. MODERNISATION MOBILIER					
28125000 - AMORT. ELECTROMENAGER					
28125100 - AMORT. ELECTROMENAGER 2015/2014					
28125200 - AMORT. AMENAGEMENT					
28125300 - AMORT. ELECTROMENAGER INVT 2015					
28125400 - AMORT. INVT 15 1015					
28125500 - AMORTISSEMENT ESPACE SUB 3021					
28125600 - AMORTISSEMENT INVT 2022					
IMMOBILISATIONS CORPORALES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES					
23800000 - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORP.					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations					
28160000 - TITRES DE PARTICIPATION					
Crédances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (11)	38 783	31 870		4 813	3 534

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	36 380	31 870	4 510	3 519
21544100 - MATERIEL PÉDA SUB 2011	383		383	383
21830000 - MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	621		621	621
21840000 - MOBILIER	1 904		1 904	
21841100 - CUISINE AGT+ELECTROMENAGER	1 994		1 994	1 375
21841400 - AMENAGEMENT SALLE ACTIVITÉ 99	2 156		2 156	2 156
21841500 - AMENAGEMENT SALLE ACTIVITÉ 00	2 022		2 022	2 022
21841600 - AMENAGEMENT CHAMBRE	1 789		1 789	1 789
21841700 - MODERNISATION SALLE ACTIVITÉ	5 750		5 750	5 750
21841800 - EQUIPT MATERIEL MOTRICITÉ LIBR	2 056		2 056	2 056
21841900 - ELECTROMENAGER SUB 25/06/10	523		523	523
21842000 - ELECTROMENAGER SUB2012 INVT 14	300		300	300
21842100 - AMENAGEMENT CHAMBRE SANS SUB	599		599	599
21842200 - ELECTROMENAGER INVST 2018 SUB	3 297		3 297	3 297
21842300 - PETIT ELECTROMENAGER SUB 2019	3 925		3 925	3 925
21850000 - SUB 2021 ESPACE SNOZELEN	2 667		2 667	2 667
21855000 - INVESTISSEMENT 2022	6 394		6 394	6 394
28154400 - AMORT.MAT SCOL.EDUC.LOISIR		383	-383	-383
28183000 - AMORT MAT BUR ET INFORM		621	-621	-621
28184200 - AMORT.ELECTRO MENAGER		1 053	-1 053	-655
28184500 - AMORT.AMENAGEMT SALLE ACTIVITÉ		2 156	-2 156	-2 156
28184600 - AMORT.AMENGT SALLE ACTIVITÉ		2 022	-2 022	-2 022
28184700 - AMORT.AMENAGEMENT CHAMBRE		1 789	-1 789	-1 789
28184800 - AMORT.MODERNISATION SALLE ACTI		5 750	-5 750	-5 750
28184900 - AMORT.MODERNISATION MOBILIER		2 056	-2 056	-3 367
28185000 - AMORT ELECTOMENAGER		523	-523	-1 148
28185100 - AMORT ELECTROMENAGER 2012/2014		300	-300	-1 199
28185200 - AMORT.AMENAGT		599	-599	-599
28185300 - AMORT ELECTROMENAGER INV 2018		3 297	-3 297	-3 256
28185400 - AMORT. INVST SUB 2019		3 925	-3 925	-3 925
28185500 - AMORTISSEMENT ESPACE SUB 2021		2 667	-2 667	-2 621
28185600 - AMORTISSEMENT INV.2022		4 729	-4 729	-848
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	388		388	
23800000 - AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORP...	388		388	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	15		15	15
26100000 - TITRES DE PARTICIPATION	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	36 762	31 870	4 913	3 534
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 349		5 349	5 025
41100000 - CLIENTS	5 349		5 349	5 025
41600000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX				55
49100000 - PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE CLIENTS				-55
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	93 582		93 582	92 004
40980000 - RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR ET AUTRES AVOIRS NON ENCORE RE...	1 014		1 014	
42100004 - RÉMUN. CHERCHOUR ZOUBIDA	846		846	
42500000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	8		8	8
43781000 - CPAM - REMBOURSEMENT IJSS	2 335		2 335	557
43782000 - PRÉVOYANCE - REMBOURSEMENT IJC	66		66	
43783000 - OPCA - REMBOURSEMENT FORMATION	5 327		5 327	3 570
43785000 - TICKETS RESTAURANT	18		18	
44171100 - CAF	78 530		78 530	83 898
44171200 - MSA	468		468	528
44172000 - ASP - SUBVT CONTRATS AIDÉS	3 696		3 696	3 280
46710000 - AGEFIPH - SUBVENTION A RECEVOIR	1 272		1 272	
46870000 - PRODUITS À RECEVOIR				163
Charges constatées d'avance	813		813	12 099
48600000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	813		813	12 099
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	82 977		82 977	73 726
51200000 - BANQUES	21 456		21 456	15 608
51210000 - COMPTES EN EUROS (ANCIENNEMENT COMPTES EN MONNAIE NATIONALE)	61 451		61 451	58 054
53000000 - CAISSE	69		69	64
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	182 720		182 720	182 854
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	219 503	31 870	187 633	186 387

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires	74 455	74 455
10200100 - AUTRES RÉSERVES	74 455	74 455
10200200 - RESERVE DE TRESORERIE	68 891	68 891
	5 564	5 564
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	49 000	49 000
Réserves pour projets de l'entité	49 000	49 000
10686000 - AUTRES RESERVES	49 000	49 000
Autres réserves		
Report à nouveau	-11 032	-2 478
11900000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-11 032	-2 478
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 261	-8 553
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	104 163	112 424
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 076	1 302
13130000 - SUBV D'INVEST - CAF	2 416	4 017
13180000 - AUTRES	1 272	
13920000 - SUBV.COLL.INSCR RÉSULTAT	-1 590	-2 715
13980000 - AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-22	
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	106 239	113 726
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 392	17 598
40100000 - FOURNISSEURS	2 260	3 210
40810000 - FOURNISSEURS, FNP	12 132	14 388
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	67 003	54 887
42100003 - RÉMUN. COCQ SANDRINE		265
42820000 - DETTES PROVISIONNÉES POUR CP	35 252	27 763

Postes	31/12/2025	31/12/2024
42830000 - PROVISION PRIME DE PRÉCARITÉ	3 865	
43100000 - URSSAF	6 007	7 762
43720000 - CAISSE DE MUTUELLE	3 030	3 163
43731000 - CAISSE DE RETRAITE (MÉDÉRIC)	1 184	1 614
43735000 - CAISSE DE PRÉVOYANCE (CHORUM)	1 276	1 481
43785000 - TICKETS RESTAURANT		48
43820000 - PROVISION CHGES SOCIALES CP	10 738	8 871
43830000 - PROVISION CHARGES SOCIALES/ PRIME DE PRÉCARITÉ	1 177	
43860000 - AUTRES CHARGES À PAYER	635	
44710000 - IMPÔTS, TAXES ET VERS ASSIMIL	46	193
44713000 - PARTICIP EMPLOYEUR À LA FORMAT	3 792	3 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
41980000 - RABAIS, REMISES, RISTOURNES À ACCORDER ET AUTRES AVOIRS À ÉTABLIR		176
		176
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)		72 662
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)		186 387

121 419	121 830	Produits de l'exploitation
31 314	30 000	Concours publics et subventions d'exploitation
84 082	88 882	12090000 - BONUS TERRITOIRE
3 044	3 288	12100000 - SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT SUBVENTION MAIRIE ET AUTRES
	1 881	12100000 - SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT SUBVENTION MAIRIE ET AUTRES
882		12100000 - SUBVENTION CONTRATS AIDES
817		12100000 - SUBVENTION CONTRATS AIDES
3 200		12100000 - SUBVENTION PÔLE EMPLOI
		12110000 - AIDE À L'EMPLOI
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consociée		
Ressources liées à la gestion du public		
Dons manuels		
Mécanisme		
Légis, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
17 810	22	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
	22	12110000 - CRÉANCES
81		12120000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION
8 779		12130000 - RESTES À LA VENTE DÉBITÉS
8 071		12130000 - REMBOURSEMENT FORMATION
282		12130000 - AMORTISSEMENT EN MATIÈRE (MUTUELLE)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
42	42	Autres produits
42	42	12500000 - INDIVISIBILITÉS ÉTATÉES PRODUITS FINANCIÈREMENT PRODUITS DE GESTION COURANTE
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (II)		412 740
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
48 039	48 039	Autres achats et charges externes
1 193	1 193	6020000 - ACHATS STOCKS - MARCHANDISES
1 007	1 007	6020000 - ACHATS STOCKS - MARCHANDISES
378	378	60210000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES
372	372	60220000 - PHARMACIE / HYGIÈNE
137	137	60230000 - FOURNITURES DACTYLES
372	372	60230000 - ALIMENTATION
181		61110000 - SORTIES EXT (ETC) PAYABLES
70		

Compte de résultat détaillé

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 050	878
75600000 - COTISATIONS DES PARENTS	1 050	878
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	260 066	271 517
70610000 - PARTICIPATION 0-4 ANS	62 142	73 369
70691000 - PS CAF 0-4 ANS	163 296	153 901
70693000 - PS HEURES DE CONCERTATION		737
70694000 - BONUS ATTRACTIVITÉ	19 400	19 400
70695000 - BONUS HANDICAPÉ	9 022	18 911
70696500 - JOURNÉES PÉDAGOGIQUE	4 018	3 646
70697000 - MSA	1 690	1 552
74700000 - QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (ANCIENNEMENT ...)	498	
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	151 530	123 419
70696000 - BONUS TERRITOIRE	60 000	31 214
74100000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (ANCIENNEMENT SUBVENTION MAIRIE ET AUTRES)	86 595	84 082
74200000 - SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE (ANCIENNEMENT SUBVENTION CAF)	3 268	3 044
74300000 - SUBVENTION CONTRATS AIDÉS	1 667	
74400000 - SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL		663
74600000 - SUBVENTION PÔLE EMPLOI		917
79140000 - AIDE À L'EMBAUCHE		3 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	55	17 510
78174000 - CRÉANCES	55	
79100000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION		91
79120000 - RBST IJSS ET IJC NON DÉDUITES		8 779
79130000 - REMBOURSEMENT FORMATION		8 077
79150000 - AVANTAGE EN NATURE(MUTUELLE)		563
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	45	4
75800000 - INDEMNITÉS ET AUTRES PRODUITS (ANCIENNEMENT PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE)	45	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	412 746	413 329
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	48 039	56 971
60230000 - ACHATS STOCKÉS - COUCHES	1 682	2 108
60630000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	1 025	532
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	548	378
60650000 - PHARMACIE / HYGIÈNE	372	354
60660000 - FOURNITURES D'ACTIVITÉS	137	80
60670000 - ALIMENTATION	373	101
61110000 - SORTIES EXT ET ACT PAYANTES		70

Postes	2025	2024
61120000 - PRESTATIONS DES REPAS	17 388	17 125
61140000 - SOUS-TRAITANCE GESTION / PAIES	10 295	10 958
61560000 - MAINTENANCE	1 263	767
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	813	745
61800000 - FRAIS DE GESTION	164	136
61850000 - FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES		370
62140000 - PERSONNEL DÉTACHÉ OU PRÊTÉ À L'ENTREPRISE	2 488	2 056
62260000 - HONORAIRES	8 589	7 552
62500000 - DÉPLACEMENT, MISSION & RÉCEPTION	74	889
62600000 - FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOM.	771	717
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	490	448
62810000 - CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	965	935
62820000 - FORMATION DES SALARIÉS	5 931	8 254
62890000 - REMBOURSEMENT FORMATIONS	-5 327	
64770000 - CHEQUES CADEAU SALARIÉS		2 316
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	5 401	4 690
63130000 - PARTICIPATION EMPL FORMATION	4 766	4 690
63380000 - AUTRES	635	
Salaires	285 067	275 210
64100000 - RÉMUNÉRATIONS BRUTES	268 194	262 630
64115000 - PROV IJSS À REGULARISER		329
64120000 - PROVISION POUR CONGÉS PAYÉS	7 489	5 807
64131000 - PRIME PPV	4 150	4 921
64132000 - PRIME DE PRÉCARITÉ	3 865	
64140000 - INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	1 369	1 522
Cotisations sociales	82 068	87 860
64510000 - COTISATIONS AUX URSSAF	54 211	57 194
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	6 057	5 379
64531000 - COTISATIONS AUX RETRAITES	10 331	10 795
64532000 - COTISATIONS AUX PRÉVOYANCES	4 504	4 957
64580000 - PROVISION CHGES SOCIALES/CP	1 867	2 604
64582000 - PROV CHARGES SOCIALES S/IJSS		-182
64583000 - PROV CHARGES SOCIALES/ PRIME DE PRÉCARITÉ	1 177	
64750000 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 827	1 318
64760000 - TICKETS RESTAURANTS	5 864	5 796
64900000 - REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL (SI REMBOURSEMENT DE PERSONNEL)	-400	
64910000 - REMBOURSEMENT CHARGES SALARIÉS	-3 370	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 532	2 008
68112000 - D.A.P. IMMO CORPORELLES	1 532	1 953
68164000 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET BIENS VIVANTS		55
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	143	105
65400000 - PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	84	
65800000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE)	59	105
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	422 251	426 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 506	-13 516
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 397	1 715
76100000 - PRODUITS DE PARTICIPATIONS		1 715
76400000 - REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	1 397	

Postes	2025	2024
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	1 397	1 715
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 397	1 715
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	- 8 109	- 11 801
Produits exceptionnels (V)		3 582
77200000 - PROD EXCEPT SUR ANNÉES ANTÉR		2 731
77700000 - QP INVEST VIRÉ NON RENOUVELABL		838
77880000 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		13
Charges exceptionnelles (VI)	152	334
67100000 - CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION		22
67200000 - CHGE EXCEPTION. /EXO ANTÉRIEUR	152	312
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 152	3 247
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	414 143	418 625
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	422 404	427 179
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 8 261	- 8 553
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

Annexe

L'exercice comptable clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 à 31/12/2024.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 107 022 €. Le résultat net comptable est une perte de - 5 281 €.
Les notes et tableaux complémentaires ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Autres informations significatives

Il n'y a pas eu d'événement significatif au cours de l'exercice 2025.

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **187 633 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-8 261 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Autres informations significatives

Il n'y a pas eu d'évènement significatif au cours de l'exercice 2025.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association a pour activité d'animer un lieu d'accueil pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Elle a été créée le 1^{er} septembre 1986 et a obtenu son agrément auprès de la PMI pour un accueil de 20 enfants. L'équipe professionnelle rémunérée par l'association et l'association de parents s'occupent de la cogestion pédagogique et administrative de celle-ci.

Elle est située à Lille, rue du Long POT. Les locaux agencés et entretenus par l'Association sont mis à disposition par la mairie de Lille.

Pour remplir son objet, l'association est financée par des subventions de la CAF et de la ville de Lille ainsi que par la contribution des parents.

Pour réaliser ses missions, l'association emploie 10 salariés, et est gouvernée par un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration élit un bureau qui exécutera ses décisions. Tous les parents ayant un enfant accueilli à la crèche parentale, jouissant de leurs droits civils et politiques, sont adhérents à l'association et ont le droit de vote durant l'assemblée générale. L'assemblée générale permet de rendre compte aux adhérents une fois par an et d'élire le conseil d'administration.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et ses modifications apportées par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 ;
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et ses modifications apportées par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 ;
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	3 à 5 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	3 à 5 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 an
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **AUX BABELUTTES** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les impacts sur les comptes et leur lecture sont les suivants :

- Absence de retraitement du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été réanalysés au regard de la nouvelle définition.
- Les charges constatées d'avance, qui figurait autrefois dans un poste « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan, font désormais partie des autres créances.
- Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2024 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».
- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice 2024 ont été reclassés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :

- Résultat exceptionnel : Des éléments qui auraient été classés en résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation (ou financier). En l'espèce, concernant les subventions, la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de 498 € est classée en résultat d'exploitation. Pour information, elle représentait 838 € en 2024.
- Suppression des transferts de charges : Les charges qui faisaient l'objet d'un transfert sont désormais traitées selon leur nature.

En l'espèce :

- Les remboursements d'IJSS et IJC, qui représentaient 8 779 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6491 - Remboursement charges salariés pour 3 370 €
- Les remboursements de frais de formation, qui représentaient 8 077 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 0269 - Remboursement formation pour 5 327 €
- Les aides à l'embauche, qui représentaient 3 500 € en 2024, sont désormais comptabilisés en 743 - Subvention contrats aidés pour 1 667 €
- Les avantages en nature, qui représentaient 563 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 649 - Avantage en nature mutuelle pour 400 €

- Autres modifications : Dans le compte de résultat le poste "Salaires et traitement" est reclassé dans le poste "Salaire" et le poste "Charges sociales" est reclassé dans le poste "Cotisations sociales". Ces reclassements n'ont pas d'impact sur le contenu de ces rubriques.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitation au profit des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes et le contrat d'attribution est signé, puis des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions du financement des dépenses immobilisées est reportée en résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement des dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissement.

Emprunts

Les emprunts à court et moyen terme sont classés en dettes financières à court et moyen terme.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2023-08 du 4 novembre 2023 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024, AUX BABELUTTES présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les impacts aux comptes et leur lecture sont les suivants :

- Absence de retraitement du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été réanalysés au regard de la nouvelle définition.
- Les charges constatées d'avance, qui figuraient antérieurement dans les postes « Charges constatées d'avance » et « Charges constatées d'avance - Charges constatées d'avance - Charges constatées d'avance », ont été transférées dans les postes « Charges constatées d'avance » et « Charges constatées d'avance - Charges constatées d'avance ».
- Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2024 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».
- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice 2024 ont été reclassés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :

- Résultat exceptionnel : Des éléments qui étaient classés en résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation (ou financier). En l'espèce, concernant les subventions, la quote-part de subvention d'investissement versée au résultat de 488 € est classée en résultat d'exploitation. Pour information, elle représentait 838 € en 2024.
- Suppression des transferts de charges : Les charges et produits exceptionnels ont été transférés dans les postes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».

En l'espèce :

- Les remboursements d'impôt de 132 € et 110 €, qui représentaient 8 338 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 8431 - Remboursement charges salariales pour 3 378 €.
- Les remboursements de frais de formation, qui représentaient 8 037 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 8385 - Remboursement formation pour 2 337 €.
- Les aides à l'embauche, qui représentaient 3 500 € en 2024, sont désormais comptabilisées en 743 - Subvention contrats aidés pour 1 887 €.

nature mutuelle pour 400 €

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	939			939
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	383			383
Autres immobilisations corporelles	33 474	2 523		35 997
Immo. en cours, avances et acomptes		388		388
Immobilisations financières				
Participations	15			15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	34 810	2 911		37 722

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			939			939
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			383			383
Autres immobilisations corporelles			29 955	1 532		31 487
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			31 277	1 532		32 809

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
 (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Brut à la clôture de l'exercice (D)	Diminutions (C)	Augmentations (B)	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Dépréciations
Immobilisations incorporelles				
Autres créances clients		2 349	2 349	Immo. en cours, avances et acomptes
Autres créances clients				Fonds commercial
Autres immo. financières				Concessions, brevets & licences
Prêts				Frais d'établissement et de R&D
Créances rattachées à des participations				
Immobilisations corporelles				
Personnel et comptes rattachés		824	824	Immo. en cours, avances et acomptes
Autres immo. corporelles				Autres immobilisations corporelles
Divers				outillage
Groupes et associés				Installations techniques, matériel et
Autres immo. corporelles				Constructions
Imm. en cours, avances et acomptes				Terrains
Immobilisations financières				
Déclassements divers				Autres titres immobilisés
Prêts et avances consentis aux associés				Autres titres immobilisés
Rembours. obtenus en cours d'exercice				Titres immobilisés
Prêts accordés en cours d'exercice				Créances rattachées à des participations
TOTAL		82 744	82 744	Participations
Charges constatées d'avance				
Stocks et en-cours				
Charges constatées d'avance				En-cours de production (biens et services)
Charges constatées d'avance				Produits finis
TOTAL				Marchandises
				Avances et acomptes
Créances				
Variation des fonds propres				Autres créances
Informations relatives au passif				Créances clients et comptes rattachés
	55		55	Capital souscrit - appelé non versé
				Charges constatées d'avance
				TOTAL

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	5 349	5 349		
Personnel et comptes rattachés	854	854		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	7 747	7 747		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	84 981	84 981		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	813	813		
TOTAL	99 744	99 744		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	813	
TOTAL	813	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	74 455				74 455
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	49 000				49 000
Report à nouveau	-2 478	-8 553			-11 031
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 553	8 553	-8 261		-8 261
TOTAL	112 424		-8 261		104 163
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 302		1 272	498	2 076
Provisions réglementées					
TOTAL	1 302		1 272	498	2 076
TOTAL GÉNÉRAL	113 726		-6 989	498	106 239

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 392	14 392		
Personnel et comptes rattachés	39 117	39 117		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	24 048	24 048		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 838	3 838		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	81 394	81 394		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Cotisations

Les cotisations sont avec contrepartie ; elles permettent aux parents d'inscrire leurs enfants à la crèche. Elles sont enregistrées au compte de

résultat au moment du règlement de l'adhésion, un ajustement peut être effectuer après contrôle au moment du bilan.

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation			86 595	259 003	3 357	348 955
Subventions d'investissement						
TOTAL			86 595	259 003	3 357	348 955

Les concours publics et subventions se décomposent de :

- Ville de Lille : 86 595 €
- PSU CAF : 163 296 €
- CAF Bonus territoire : 60 000 €
- CAF Bonus Handicap : 9 021 €
- CAF Bonus attractivité : 19 400 €
- MSA : 1 690 €
- Journées pédagogiques : 4 018 €
- Subvention CAF : 3 268 €
- Aide à l'apprentissage : 1 667 €

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	12 132	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	35 252	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	10 738	
TOTAL	58 122	
Produits à recevoir		
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 637	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 637	

Les honoraires 2025 ont été provisionnés à hauteur de 3 500 €.

Un avoir à recevoir a été comptabilisé pour 1 014 € afin de compenser la facture complémentaire reçue concernant l'exercice 2024 de 2 259 €.

Mise à disposition gratuite des biens

Par une convention signée le 26 juin 2013, la mairie de Lille met à disposition les locaux d'une surface de 280 M2. Cette mise à disposition est estimée à 22K€.

Concours publics et subventions	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Subventions d'investissement						
Subventions d'exploitation						
TOTAL						

Les concours publics et subventions se décomposent de :

- Vite de Lille : 86 595 €
- PSLU CAF : 187 398 €
- CAF Bonne tenue : 80 000 €
- CAF Bonus Handicap : 8 031 €
- CAF Bonus Attractivité : 10 400 €
- MSA : 1 880 €
- J'aime les préscolaires : 4 078 €
- Subvention CAF : 3 368 €
- Aide à l'apprentissage : 1 887 €

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

En application de l'article 20 de la loi 2006-568 du 23 mai 2006 relative aux volontariats associatifs et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être communiqué dans l'annexe des comptes annuels.

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants bénévoles de l'association

Informations relatives à l'effectif

Effectif au 31 décembre 2025

L'effectif au 31 décembre 2025 est de 15 salariés.

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants bénévoles de l'association.
En application de l'article 30 de la loi 2008-768 du 23 mai 2008 relative aux volontaires associatifs et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être communiqué dans l'annexe des comptes annuels.



Valérie Ricouard

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Douai

Association AUX BABELUTTES

125 rue du Long Pot

59800 LILLE

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Ce rapport contient 22 pages

A l'assemblée générale de l'association AUX BABELUTTES

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association AUX BABELUTTES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; j'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le paragraphe « Changement de réglementation comptable » de l'annexe qui expose le changement des méthodes comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général défini par le règlement ANC n°2022-06 à compter du 1^{er} janvier 2025, et notamment aux nouvelles règles de classement, d'évaluation et de présentation qui en découlent.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 11 juin 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code du commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

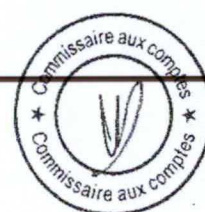
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marcq en Barœul, le 23 juin 2026

Valérie DESIERE RICOUARD
Commissaire aux comptes

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	36 380	31 870	4 510	3 519
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	388		388	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	15		15	15
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	36 783	31 870	4 913	3 534
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 349		5 349	5 025
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	93 582		93 582	92 004
Charges constatées d'avance	813		813	12 099
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	82 977		82 977	73 726
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	182 720		182 720	182 854
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	219 503	31 870	187 633	186 387



Bilan passif

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	74 455	74 455
Fonds propres statutaires	74 455	74 455
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	49 000	49 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	49 000	49 000
Autres réserves		
Report à nouveau	- 11 032	- 2 478
Excédent ou déficit de l'exercice	- 8 261	- 8 553
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	104 163	112 424
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 076	1 302
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	106 239	113 726
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 392	17 598
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	67 003	54 887
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		176
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	81 394	72 662
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	187 633	186 387



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 050	878
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	260 066	271 517
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	151 530	123 419
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	55	17 510
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	45	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	412 746	413 329
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	48 039	56 971
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	5 401	4 690
Salaires	285 067	275 210
Cotisations sociales	82 068	87 860
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 532	2 008
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	143	105
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	422 251	426 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 506	-13 516
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 397	1 715
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	1 397	1 715
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		



Postes

2023 2022

TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)

RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)

1 397 1 715

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)

- 8 109 - 11 801

Produits exceptionnels (V)

3 582

Charges exceptionnelles (VI)

152 334

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)

- 152 3 247

Participation des salariés aux résultats (VII)

Impôts sur les bénéfices (VIII)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V) 414 143 418 625

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII) 422 404 427 179

EXCÉDENT OU DÉFICIT

- 8 261 - 8 553

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dons en nature

Prestations en nature

22 000 22 000

Bénévolat

653 653

TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 22 653 22 653

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Secours en nature

Mises à disposition gratuite de biens

22 000 22 000

Prestations en nature

Personnel bénévole

653 653

TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE 22 653 22 653

48 038 50 471

2 401 4 891

18 604 19 119

83 066 87 860

1 332 1 008

143 108

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) 422 552 428 844

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) - 6 200 - 12 816

1 397 1 715

TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III) 1 397 1 715



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 à 31/12/2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 187 633 €.

Le résultat net comptable est une perte de -8 261 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe

Événements significatifs

Événements post-clôture

Sans impact :

Autres informations significatives

Il n'y a pas eu d'événement significatif au cours de l'exercice 2025.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'association a pour activité d'animer un lieu d'accueil pour les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Elle a été créée le 1^{er} septembre 1986 et a obtenu son agrément auprès de la PMI pour un accueil de 20 enfants. L'équipe professionnelle rémunérée par l'association et l'association de parents s'occupent de la gestion pédagogique et administrative de celle-ci.

Elle est située à Lille, rue du Long POT. Les locaux agencés et entretenus par l'Association sont mis à disposition par la mairie de Lille.

Pour remplir son objet, l'association est financée par des subventions de la CAF et de la ville de Lille ainsi que par la contribution des parents.

Pour réaliser ses missions, l'association emploie 10 salariés, et est gouvernée par un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration élit un bureau qui exécutera ses décisions. Tous les parents ayant un enfant accueilli à la crèche parentale, jouissant de leurs droits civils et politiques, sont adhérents à l'association et ont le droit de vote durant l'assemblée générale. L'assemblée générale permet de rendre compte aux adhérents une fois par an et d'élire le conseil d'administration.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et ses modifications apportées par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 ;
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et ses modifications apportées par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2023-03 ;
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 an
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, AUX BABELUTES présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les impacts sur les comptes et leur lecture sont les suivants :

- Absence de retraitement du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été retraités selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2024 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges qualifiés d'exceptionnels en 2024 n'ont pas été réanalysés au regard de la nouvelle définition.
- Les charges constatées d'avance, qui figuraient autrefois dans un poste « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan, font désormais partie des autres créances.
- Les charges et produits exceptionnels de l'exercice 2024 ont été regroupés respectivement sur les lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels ».
- Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice 2024 ont été reclassés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :

- Résultat exceptionnel : Des éléments qui auraient été classés en résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation (ou financier). En l'espèce, concernant les subventions, la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat de 498 € est classée en résultat d'exploitation. Pour information, elle représentait 838 € en 2024.
- Suppression des transferts de charges : Les charges qui faisaient l'objet d'un transfert sont désormais traitées selon leur nature.

En l'espèce :

- Les remboursements d'IJSS et IJC, qui représentaient 8 779 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6491 - Remboursement charges salariés pour 3 370 €
- Les remboursements de frais de formation, qui représentaient 8 077 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6289 - Remboursement formation pour 5 327 €
- Les aides à l'embauche, qui représentaient 3 500 € en 2024, sont désormais comptabilisés en 743 - Subvention contrats aidés pour 1 667 €
- Les avantages en nature, qui représentaient 563 € en 2024, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 649 - Avantage en nature mutuelle pour 400 €

Autres modifications : Dans le compte de résultat le poste "Salaires et traitements" est reclassé dans le poste "Salaires" et le poste "Charges sociales" est reclassé dans le poste "Charges sociales". Ces reclassements n'ont pas d'impact sur le contenu des rubriques.

Subventions

Présentation synthétique

Les subventions sont des sommes d'argent versées par des tiers à l'organisme. Elles sont destinées à financer des dépenses ou à compenser des charges. Elles sont classées dans le poste "Subventions" du compte de résultat. Elles sont classées dans le poste "Subventions" du bilan. Elles sont classées dans le poste "Subventions" du compte de gestion.

Emprunts

Les emprunts sont des sommes d'argent empruntées par l'organisme. Elles sont destinées à financer des dépenses ou à compenser des charges. Elles sont classées dans le poste "Emprunts" du compte de résultat. Elles sont classées dans le poste "Emprunts" du bilan. Elles sont classées dans le poste "Emprunts" du compte de gestion.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2013-08 du 4 novembre 2013 relatif à la modernisation des états financiers applicables aux comptes émetteurs aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015, aux BALETTES, présente des états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les impacts sur les comptes et les ratios sont les suivants :

- Absence de traitement du résultat 2014 : Les comptes de l'exercice précédent présentés à titre comparatif n'ont pas été révisés selon les nouvelles méthodes de comptabilisation. Le résultat net de l'exercice 2014 reste inchangé. Par exemple, les produits et charges courants d'exploitation en 2014 n'ont pas été révisés au regard de la nouvelle définition.
- Les charges d'exploitation en 2014 ont été révisées dans le poste "Charges exceptionnelles" et "Produits exceptionnels".
- Les produits de charges d'exploitation de l'exercice 2014 ont été reclassés dans le poste "Revenus sur aménagements, dépréciations et provisions".

L'application des nouvelles règles au cours de l'exercice a conduit aux changements significatifs suivants par rapport aux méthodes antérieures :

Antérieures :

- Résultat exceptionnel : Des éléments qui auraient été classés au résultat exceptionnel sous l'ancienne réglementation sont désormais comptabilisés au résultat d'exploitation (ou financier). En l'espèce, concernant les subventions, la dette pour la subvention d'investissement versée au résultat de 498 € est classée au résultat d'exploitation. Pour information, elle représentait 838 € en 2014.
- Succession des produits et charges : Les charges ou produits d'un transfert sont désormais traités selon leur nature.

En l'espèce :

- Les remboursements d'ICJ de 110 € et 110 € de 2014, qui représentaient 8 778 € et 8 778 € en 2014, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6491 - Remboursement charges sociales pour 3 370 €.
- Les remboursements de frais de formation, qui représentaient 8 017 € et 8 017 € en 2014, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6492 - Remboursement formation pour 3 323 €.
- Les remboursements de 2 500 € et 2 500 € en 2014, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6493 - Subvention contre aides pour 1 143 €.

Les remboursements de 583 € et 583 € en 2014, sont désormais comptabilisés au crédit du compte 6494 - Remboursement pour 400 €.



Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	939			939
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	28 095			28 095
Installations techniques, matériel et outillage	383			383
Autres immobilisations corporelles	33 474	2 523		35 997
Immo. en cours, avances et acomptes		388		388
Immobilisations financières				
Participations	15			15
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	34 810	2 911		37 722

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			939			939
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage			383			383
Autres immobilisations corporelles			29 955	1 532		31 487
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			31 277	1 532		32 809



Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés		55	55	
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL		55	55	

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
 (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
 (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Etat des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	5 349	5 349		
Personnel et comptes rattachés	854	854		
Sécurité sociale et autres org. sociaux	7 747	7 747		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	84 981	84 981		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	813	813		
TOTAL	95 744	95 744		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	813	
TOTAL	813	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	74 455				74 455
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	49 000				49 000
Report à nouveau	-2 478	-8 553			-11 031
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 553	8 553	-8 261		-8 261
TOTAL	112 424		-8 261		104 163
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 302		1 272	498	2 076
Provisions réglementées					
TOTAL	1 302		1 272	498	2 076
TOTAL GÉNÉRAL	113 726		-6 989	498	106 239



Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 392	14 392		
Personnel et comptes rattachés	39 117	39 117		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	24 048	24 048		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 838	3 838		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	81 394	81 394		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Informations relatives au compte de résultat

Cotisations

Les cotisations sont avec contrepartie ; elles permettent aux parents d'inscrire leurs enfants à la crèche. Elles sont enregistrées au compte de résultat au moment du règlement de l'adhésion, un ajustement peut être effectué après contrôle au moment du bilan.

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		1 667	86 595	259 003	1 690	348 955
Subventions d'investissement						
TOTAL		1 667	86 595	259 003	1 690	348 955

Les concours publics et subventions se décomposent de :

- Ville de Lille : 86 595 €
- PSU CAF : 163 296 €
- CAF Bonus territoire : 60 000 €
- CAF Bonus Handicap : 9 021 €
- CAF Bonus attractivité : 19 400 €
- MSA : 1 690 €
- Journées pédagogiques : 4 018 €
- Subvention CAF : 3 268 €
- Aide à l'apprentissage : 1 667 €



Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	12 132	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	35 252	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	10 738	
TOTAL	58 122	
Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 637	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 637	

Les honoraires 2025 ont été provisionnés à hauteur de 3 500 €.

Un avoir à recevoir a été comptabilisé pour 1 014 € afin de compenser la facture complémentaire reçue concernant l'exercice 2024, de 2 259 €.

Mise à disposition gratuite des biens

Par une convention signée le 26 juin 2013, la mairie de Lille met à disposition les locaux d'une surface de 280 M2. Cette mise à disposition est estimée à 22K€.

Concours publics et subventions

Indicateur	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Subventions d'exploitation		1 003	88 282	120 003	1 690	310 982
Subventions d'investissement						
Total						

Les concours publics et subventions se décomposent de :

- Ville de Lille : 88 282 €
- PSU CAF : 120 003 €
- CAF Bourse Territoriale : 80 000 €
- CAF Bourse Territoriale : 9 031 €
- CAF Bourse Territoriale : 10 400 €
- MSA : 1 690 €
- Indemnités : 4 078 €
- CAF : 2 288 €
- Indemnités : 1 690 €



Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Information sur les rémunérations

En application de l'article 20 de la loi 2006-568 du 23 mai 2006 relative aux volontariats associatifs et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être communiqué dans l'annexe des comptes annuels.

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants bénévoles de l'association



Informations relatives à l'effectif

Effectif au 31 décembre 2025

L'effectif au 31 décembre 2025 est de 15 salariés.





Valérie Ricouard

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Douai

Association AUX BABELUTTES

125 rue du Long Pot

59800 LILLE

Convention soumise à l'approbation de l'assemblée générale

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Valérie DESIERE RICOUARD
Commissaire aux comptes

Ce rapport contient 2 pages

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Marcq en Baroeul, le 23 juin 2026


Valérie DESIERE RICOUARD
Commissaire aux comptes